

17 février 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14  
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



## ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2013

La campagne d'évaluation des personnels administratifs, techniques et scientifiques doit s'achever pour le 31 mars 2014.

L'entretien professionnel est un échange annuel entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct.

### Le contenu :

- le bilan de l'année 2013 (*analyse des résultats obtenus au regard des objectifs qui ont été assignés l'année précédente ou en cours d'année et le cas échéant d'identifier les perspectives d'amélioration de ces résultats*)
- la fixation des objectifs pour l'année 2014 (*ces objectifs doivent être limités et réalisables par l'agent*)
- les acquis de l'expérience professionnelle
- les besoins de formation
- les perspectives d'évolution (*avancement, mobilité géographique, fonctionnelle*)

### Les enjeux pour l'agent :

- régime indemnitaire 2014
- les réductions d'ancienneté au titre de l'année 2013
- l'avancement ou la promotion pour 2015
- la mobilité

### La préparation et les modalités de l'entretien :

Un rendez-vous est fixé à l'agent 8 jours à l'avance. Pour lui permettre de préparer son entretien, il lui est remis la fiche d'entretien 2013 (*dont certaines rubriques sont pré-remplies*) et la fiche de poste concernant son emploi.

La durée moyenne de l'entretien est d'une heure pour permettre l'échange entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct.

L'entretien est ensuite signé par le supérieur hiérarchique direct et éventuellement complété par l'agent. Puis, l'autorité hiérarchique vise le compte rendu de l'entretien.

Enfin, l'agent en prend connaissance et le signe. Une copie lui est remise et l'original est versé à son dossier administratif.

### Recours :

L'agent peut solliciter auprès de l'autorité hiérarchique la révision d'une partie ou de la totalité du compte rendu de l'évaluation.

L'agent peut solliciter la révision du compte rendu auprès du président de la CAPL dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de la réponse formulée par l'autorité hiérarchique.

Bureau National  
01.55.34.33.20

T  
O  
U  
S  
C  
O  
R  
P  
S

**Pour toute question avant l'entretien ou toute difficulté rencontrée lors de votre entretien d'évaluation prenez contact avec votre délégué SNAPATSI**